Image not found or type unknown

voyager avec un récipissé de renouvellement

Par **Watir**, le **21/04/2009** à **15:52**

Bonjour; je souhaite savoir si je peut voyager en algerie avec mon récipissé de renouvellement de carte de sejour "vie privée et familial" sachant que j'ai toujour mon encienne carte (mon sejour est pour soin), j'ai déposer ma demande de renouvellement en 09/2008 et depuit j'ai pas eu de suite et ils me donnent un récipissé chaque 03 mois qui m'autorise a travailler. Merci

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **15:59**

bonjour, oui vous pouvez si il s'agit d'un récépissé suite à une [fluo]demande de renouvellement de titre séjour voyager[/fluo], par contre ça ne marche pas s'il s'agit d'une première demande de titre de séjour, la Préfecture doit vous informer à ce sujet, cdt

Par **Watir**, le **21/04/2009** à **16:12**

Merci pour votre reponse; non il sagit pas d'un récipissé de premiere demande; mais j'ai sollicité la préfécture pour un renouvellement pour raisons médicales donc c'est la DDASS qui donne son avis,donc je peut me rendre en algerie ou bien je doit demander un visa préféctoral de retour.

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **16:23**

pour moi, oui vous pouvez voyager, demandez l'avis de la Préfecture des Yvelines quand meme, bonne soirée à vous

Par **kiki3030**, le **28/06/2018** à **00:12**

pour moi récépissé de renouvellement mais j ai perdu ma carte,je veux aller en Algérie mais au retour je ne sais pas

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés